

A large, light blue archway graphic with a grid pattern, set against a dark blue background. The archway is centered and frames the text below.

VAE

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

www.irtsparisidf.asso.fr



IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER

2019
2020

Aujourd'hui, les nouvelles modalités de formation impactent aussi celles de l'accompagnement professionnel.

En effet, chaque personne peut bénéficier d'un Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) d'un maximum de 8 heures, pour poser une réflexion, interroger un souhait d'évolution ou formaliser un projet. Pour un approfondissement et une exploration plus complets le bilan de compétence de 24 heures reste une approche approfondie et exhaustive, de son parcours, de ses acquis, de ses aspirations et ses ressources vers la concrétisation d'un projet construit et réaliste.

Fort de son expérience de plus de 15 ans et de sa compétence, le service Mobilité Professionnelle et VAE déploie des déclinaisons diversifiées des accompagnements professionnels et des bilans de compétences qu'il propose, en lien avec les besoins singuliers de chacun : portefeuille de compétences pour formaliser ses acquis et les faire valoir, accompagnement des transitions professionnelles, intégration professionnelle, définition de parcours d'évolution, stratégie de mobilités. Toutes ces prestations répondent à des besoins précis mais également sont des outils et des approches d'autonomisation de l'individu. Et c'est ce qui caractérise les orientations du service : offrir un espace de médiation qui augmente la capacité de chacun et du collectif de travail à envisager, construire et continuer un parcours professionnalisant en aidant l'individu à grandir et permettant aux institutions d'accroître la qualité au travail par une politique de qualification et de formation proactives.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'activité VAE sur l'établissement de Melun et le département de la Seine et Marne (77) sera plus largement renforcée avec l'arrivée de Julien Prévot, en tant que coordinateur.

La Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel réaffirme la pertinence de la VAE. Le recul qu'a le service dans cette pratique montre que cette démarche en formalisant les savoirs d'action est réellement formative et les résultats en sont satisfaisants. Avec la modularisation de la formation, elle est une voie du présent et de l'avenir, des parcours, des transitions professionnelles déjà à l'œuvre et de la formation tout au long de la vie.

Les deux services FC et Mobilité professionnelle et VAE mutualisent leurs compétences pour vous proposer la mise en œuvre de l'AFEST : Action de Formation en Situation de Travail, toujours dans ces orientations multimodales de formation et de certification.

**Manuel
PÉLISSÉ**

Directeur Général
de l'IRTS
Paris Île-de-France

**Leïla
OUMEDDOUR**

Directrice de
la Recherche et
du Développement

é o d i t o

Spécialisé dans l'accompagnement, le conseil professionnel individuel, collectif, en institution



Le service vous propose

Bilan et conseil professionnels 4/5

Le bilan de compétences

Les accompagnements professionnels

L'Action de Formation en Situation de Travail (AFEST)

La VAE : un parcours progressif 6/7

Les accompagnements VAE 8/9

Le congé VAE - 24 heures

Le Dispositif de Soutien de Branche

L'accompagnement approfondi

Les appuis de la Formation Continue

Modalités pratiques 10

Prise en charge financière

Contacts

Le service 11

Mobilité professionnelle et VAE



IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER



- Une écoute active dans un cadre confidentiel
- Un conseil expert de votre champ professionnel
- Des méthodes et des outils rigoureux et éprouvés
- Un accompagnement individuel et personnalisé

Le bilan de compétences : BdC

Le bilan comprend :

UNE PHASE PRÉALABLE

Nous écoutons vos motifs et attentes afin de préciser ensemble le contenu de cette démarche et d'adapter la prestation à vos besoins. Nous vous présentons aussi nos approches et méthodes afin d'éclairer votre choix. Cette phase ne vous engage pas.

UNE PHASE D'INVESTIGATION

Vous explorez différentes dimensions constitutives de votre vie professionnelle et de sa mise en projet :

- Les jalons essentiels de votre parcours personnel et professionnel.
- L'analyse de vos expériences, l'inventaire de vos acquis.
- Le point sur vos valeurs et aspirations.
- Le choix de pistes d'évolution et l'étude de vos projets.

UNE PHASE DE CONCLUSION

Nous finalisons avec vous :

- Le plan de réalisation des projets choisis.
- La restitution d'une synthèse de votre bilan.

Nous prenons contact à 6 mois et 1 an pour faire le point avec vous sur l'avancement de vos projets.

DURÉE

24 heures réparties sur 3 à 6 mois
sur le temps de travail
ou hors temps de travail.

NB : Le bilan de compétences peut
constituer un élément aidant et
complémentaire dans le cadre
de votre CEP

(Conseil en Evolution Professionnelle
- loi du 5 mars 2014 et juin 2018)

CONTACT

Marie-Claude LHAUCINE
MCLHAUCINE@parmentieridf.fr
01 73 79 52 02

Conduire son parcours d'évolution et de formation professionnelles

Le service Mobilité Professionnelle et VAE vous propose différentes déclinaisons d'accompagnement concernant le travail et le management par les compétences :

Le bilan d'évolution professionnelle est un outil de travail commun avec votre employeur en vue d'une mobilité interne ou externe. Il est réalisé à votre demande ou à celle de votre employeur.

Le portefeuille de compétences est le support adapté à vos projets de valorisation et de reconnaissance des acquis sociaux et professionnels. Il est au service de différents objectifs : formaliser vos compétences, négocier une promotion, transmettre votre métier. Il accompagne une démarche de bilan de compétences.

L'accompagnement des transitions professionnelles : prise de fonction, nouveau poste, nouvelles missions. Partir de vos acquis pour vous permettre de les transposer dans d'autres environnements, adapter d'autres postures, relever de nouveaux défis.

L'Action de Formation en Situation de Travail (AFEST)

Avec d'autres modalités de formation tout au long de la vie, l'AFEST est désormais reconnue comme un axe de l'organisation apprenante. Elle vient renforcer la gestion des compétences dans les structures. En effet le dispositif soutient le développement professionnel des salariés plus chevronnés tout en favorisant la professionnalisation de leurs pairs.

Les services de la Formation Continue et de la Mobilité Professionnelle et VAE de l'IRTS ont fait le choix de mutualiser leurs approches et compétences dans la perspective de conjuguer la démarche AFEST et celle de la Validation des Acquis de l'Expérience. Autrement dit, penser un dispositif associant la formation et sa valorisation en domaines de compétences pour les salariés pédagogues et les salariés formés.

Dans ce cadre expérimental nous vous proposons de :

- Accompagner votre structure à l'étude et la mise en place d'un dispositif AFEST et en suivre les étapes et les retours sur expérience.
- Participer à la formation des professionnels formateurs de leurs pairs.
- Examiner et mettre en œuvre les possibilités de reconnaissance et de validation des acquis, des uns et des autres.

L'IRTS vous propose une offre complète dans la réalisation de ce parcours pour tous les diplômes et certifications du secteur, du niveau V au niveau I.

CHOISIR VOTRE CERTIFICATION

Comment vous informer ?

- Antennes info VAE régionales defi-metier.fr
- Sur les sites officiels vae.gouv.fr
- A la cité des métiers
- Utiliser votre Conseil en Evolution Professionnelle pour étudier votre projet

A l'IRTS

- Les réunions d'information VAE (voir dates sur le site IRTS)
- Les Journées Portes Ouvertes
- Le site de l'IRTS
- L'entretien de positionnement pour :
 - Croiser votre projet professionnel et les certifications possibles
 - Choisir le diplôme adéquat
 - Définir le parcours pertinent : VAE/formation/situation de travail

Choix de
votre certification
18 à 12 mois
avant votre validation

INITIER VOTRE PARCOURS

La recevabilité obligatoire

Où obtenir et renvoyer votre livret 1 de recevabilité ?

- Pour ES, ETS, ME, CESF :
Dispositif Académique de Validation des Acquis DAVA ou CAVA académies de Paris/Créteil ou Versailles

- Pour CAFERUIS, ASS, EJE, TISF, AES

Agence de Service et de Paiement ASP. ASP-VAE.fr

- Pour Assistant de Vie aux familles/Médiation DIRECCTE Île-de-France
- Pour CAFDES, EHESP Rennes

A l'IRTS

Nous pouvons vous aider pour votre livret 1 :

- Lettre de motivation
- Analyse du parcours en lien avec le référentiel
- Sélection des pièces administratives à joindre

Délai de réponse
2 mois
après envoi
de votre livret 1

FAIRE FIN VOTRE ACCOMPA

La prise e

Votre accom
est pris en ch

- Vous êtes s
- Plan de form
- Dispositif d
- Branche (vo
- (UNIFAF) OF
- Vous êtes D
- d'emploi
- Le chéquie
- (voir page 10
- de cette bro
- Quelle que
- situation :
- Votre CPF m
- activite.gouv.fr

A l'IRTS

Nous pouvons

- Renseigner
 - Conseiller s
 - modalités d
 - en charge
 - Nous établis
 - les devis et
 - correspond
- (Voir plus de d

Accord de f
de 1 à
suiv
la prise e

La VAE : un parcours progressif

FINANCER VOTRE ACCOMPAGNEMENT

en charge

accompagnement
en charge :
salarié
formation ou CPF
Dispositif de Soutien de
Vocational (voir page 8-9)
PCO Santé
demandeur

régional
chambre
soit votre

compte
.fr

vous :
sur vos droits
sur les
le prise

issons
documents
ants
détails page 10)

financement
4 mois
avant
en charge

ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR L'ÉLABORATION ÉCRITE ET LA PRÉPARATION AU JURY

La valorisation de votre expérience

L'accompagnement a pour objectif de vous soutenir méthodologiquement dans l'élaboration du dossier de présentation des acquis de l'expérience et de vous préparer au jury de validation.

Il vise également à ce que votre démarche soit un enrichissement professionnel par la prise de conscience de vos apprentissages et ressources.

A L'IRTS

Il se déroule selon un principe d'alternance :

- Séances collectives participatives,
- Entretiens individuels,
- Ateliers d'élaboration.

Un accompagnateur référent est à vos côtés durant l'ensemble de votre parcours. Plusieurs possibilités d'accompagnement :

- Congé VAE 24 heures
- Accompagnement renforcé 30 H
- Dispositif de Soutien de Branche : DSB
- Parcours mixte : accompagnement VAE et formations continues pour renforcer et actualiser vos compétences

(Voir plus de détail pages 8-9)

Durée 8 à 12 mois

EN CAS DE VALIDATION PARTIELLE, CONTINUER VOTRE PARCOURS DE CERTIFICATION

Compléter votre parcours

Votre projet peut comprendre :

- L'accompagnement pour une nouvelle présentation au jury
- Des ateliers d'approfondissement
- Des formations complémentaires
- Une adaptation de vos missions professionnelles pour mobiliser les compétences à valider
- La formation correspondant aux Domaines de Compétences restant à valider

A L'IRTS

Nous définissons individuellement ce parcours avec vous.

Nous évaluons avec vous la solution la plus pertinente tant d'un point de vue pédagogique que d'un point de vue financier.

[Nous contacter](#)

CONTACT

Marie-Claude LHAUCINE
MCLHAUCINE@parmentieridf.fr
01 73 79 52 02

LE CONGÉ VAE - 24 heures

Vous pouvez utiliser ce congé de 24 heures pour votre accompagnement (loi 2002), quelle que soit la certification visée.

Il fait suite à l'obtention de votre recevabilité.

L'IRTS vous accompagne pour les diplômes et certifications du niveau V au niveau I

Il comprend :

- L'appropriation du livret et des référentiels.
- Un positionnement individuel.
- Le choix des expériences à valoriser dans votre livret.
- Le soutien à l'analyse et l'écriture des situations de travail.
- La préparation à la présentation orale au jury.
- Un bilan après votre passage en jury.

L'IRTS Paris Ile-de-France est labellisé par la CPNE, Centre porteur régional du Dispositif de Soutien de la Branche Professionnelle pour 6 diplômés : CAFERUIS, DEASS, DEES, DEEJE, DEME, DETISF.

Le Dispositif de Soutien de Branche DSB

- Positionnement : définition de votre parcours d'accompagnement : 6 heures maxi.
- Appui méthodologique pour le livret 2 : jusqu'à 30 heures
- Mises en situation professionnelle : jusqu'à 70 heures
- Séquences formatives facultatives : jusqu'à 70 heures

*Ce dispositif est pris en charge par (UNIFAF) OPCP Santé.
Il est transférable en tout ou partie à toute autre prise en charge.*



Les ateliers d'accompagnement approfondi

Ils complètent et renforcent l'appui méthodologique dans le cadre du DSB, du Congé VAE rattaché à votre CPF. Ces 2 ateliers ont pour objectif de vous former à, et d'intégrer une approche réflexive spécifique appropriée tout en cheminant dans l'élaboration de votre livret. Ils offrent un espace collectif pluri-professionnel d'échange et de réflexion, enrichissant et soutenant. Ainsi vous pouvez conforter la confiance en votre positionnement professionnel et mieux le faire reconnaître par le jury de VAE.

Atelier 1 – 18 heures

- Faciliter la mise en mots et l'écriture de votre expérience.
- Mobiliser vos compétences à l'explicitation.
- Décrire et analyser votre activité.

Atelier 2 – 12 heures

- Affirmer votre posture et positionnement professionnels en lien avec la question de l'éthique.
- Mieux généraliser vos acquis et les conceptualiser.
- Transférer vos compétences.

D'autres ateliers pourront être envisagés suivant les besoins.

Les appuis de la Formation Continue

POUR TOUS CANDIDATS VAE

- Actualités de l'action sociale et médico-sociale.
- Secret professionnel et partage d'informations.
- Action collective en travail social.
- La conduite de projets : de l'idée à l'action et à l'évaluation.
- Le projet personnalisé dans une logique de co-construction.
- Pratiquer la communication non violente dans son environnement professionnel.
- Situations complexes : de nouvelles stratégies d'accompagnement.

PRISE EN CHARGE
DSB - CPF - Plan de formation voir p.10
DATES
En fonction des dates du Jury
CONTACT
Marie-Claude LHAUCINE MCLHAUCINE@parmentieridf.fr 01 73 79 52 02

POUR LES CANDIDATS VAE ENCADREMENT/COORDINATION

- Boîte à outils pour piloter un projet.
- L'institution et les violences comment faire de la crise un levier de changement.
- Faciliter la communication au sein de l'équipe.

POUR LES CANDIDATS VAE CAFDES - des modules de la formation CAFDES pour renforcer vos savoirs d'action

- Droit du travail et législation sociale. - DC2
- Dimension personnelle du Management. - DC2
- Management, gestion des ressources humaines et complexité. - DC2
- Gestion budgétaire et comptable. - DC3
- Gestion économique et analyse financière. - DC3

- A l'IRTS Paris
- A l'IRTS Melun / Fontainebleau
- Dans votre structure

() Conditions Générales de Vente CGV
voir catalogue de la Formation Continue
sur le site de l'IRTS.*

Prise en charge financière de l'accompagnement VAE et des bilans de compétences^(*)

Pour tous quel que soit votre statut

Vous pouvez utiliser votre **CPF** pour financer votre bilan de compétences, votre accompagnement VAE et des formations complémentaires pour étayer votre démarche de VAE.

Vous êtes salarié du secteur privé ou associatif

vous pouvez solliciter :

- Le plan de formation de votre entreprise auprès de votre employeur et/ou votre CPF.
- L'accompagnement VAE et les bilans de compétences peuvent s'effectuer sur votre temps de travail : demande à faire à votre employeur.

Ou hors temps de travail : CPF HTT.

Vous êtes agent de la fonction publique

Vous pouvez faire la demande auprès de votre service formation, d'un CVAE (congé validation des acquis de l'expérience) ou d'un CBC (congé bilan de compétences).

Vous êtes demandeur d'emploi

La région, par le **Chéquier VAE**, prend en charge l'accompagnement VAE . Nous vous fournissons le contrat et le devis à remettre au Pôle Emploi.

Vous êtes employeur

Inscrivez la VAE dans une véritable démarche de professionnalisation. Nous étudions avec vous les projets d'évolutions professionnelles de vos salariés et équipes, incluant VAE, formation en situation de travail et formation continue complémentaire. Nous effectuons des VAE collectives.

TARIFS	VAE	BdC
Salariés	1600 € à 2312 €	1600 € à 1950 €
Agents des Fonctions Publiques	1600 € à 1850 €	1958 €
Demandeur d'emploi	800 € à 1200 €	Non
Employeurs	Proposition selon votre demande	

Le service “Mobilité Professionnelle et VAE”

NOS ATOUTS

Notre expertise
La diversité
de nos approches
Notre réseau

Depuis plus de 15 ans le service s'appuie sur les fondamentaux du développement des compétences en milieu de travail, en alternance, pour accompagner les professionnels dans leur trajectoire. Nos orientations prennent en compte l'ensemble des parcours expérientiels et aident les individus à les valoriser dans des contextes mouvants et des transformations règlementaires qui peuvent bouleverser les cadres de référence.

Nous avons accompagné plus de 2200 professionnels en VAE, en bilan de compétence et en conseil professionnels, exerçant dans des différents univers et structures de l'intervention sociale, nous donnant ainsi en lien avec l'ensemble de l'offre de l'IRTS, une bonne expertise des environnements de travail. Accompagnée avec une posture spécifique adaptée et avec éthique, s'appuyant sur une pédagogie étayée et éprouvée, la VAE a toute sa place pour que le professionnel soit acteur et auteur de son parcours et pour la reconnaissance des métiers par cette voie de certification.

Les bilans de compétence et conseils professionnels tels qu'assurés par les membres de l'équipe sont de réels outils d'aide au repérage et à la décision, favorisent l'initiative de la personne augmentent son pouvoir d'agir, lui permettant ainsi de mieux conduire son itinéraire professionnel.

Depuis 1996, avec la création d'un centre de bilans de compétences, l'IRTS s'inscrit dans la reconnaissance des acquis des expériences de vie et de travail.

L'Établissement est un des pionniers de la mise en œuvre de la VAE des diplômes et titres de l'intervention sociale.

Il participe à la dynamique régionale dans ces orientations.



CONTACTS

Marie-Claude LHAUCINE - Responsable du service
MCLHAUCINE@parmentieridf.fr
01 73 79 52 02

Lucienne TRANQUILLE - Assistante pédagogique
BDC.VAE@parmentieridf.fr
01 73 79 52 05

L'ÉQUIPE

Isabelle CHAREYRE-PATOU : Psychologue du travail, Orientation Clinique de l'activité (CNAM). Responsable de la formation des TISF, bilans de positionnement VAE et conseil professionnel.

Marianne FRACHON : DEA de Sociologie Clinique. Pratique de l'analyse de l'activité en cabinet d'ergonomie. Formatrice de tuteurs et maîtres d'apprentissage.

Patricia MILLET : Psychologue d'Orientation Professionnelle. Responsable de formation DEAES. Accompagnatrice bilans de compétences.

Lorette PIERRET : Directrice d'établissement. Master 2 Fonctions d'Accompagnement - Université de Tours, Sciences de l'Éducation. Entretien d'explicitation. Coaching professionnel. Création d'entreprise.

Martine PITOUN : Psychologue du travail D.E. en cours. Accompagnatrice bilans de compétences. Formatrice prépas du social : projet professionnel. Reclassement professionnel. Recrutement.

Julien PRÉVOT : Coordinateur VAE établissement de Melun/Fontainebleau, responsable de formation de la filière ES à Melun, Master 2 en Sciences humaines et sociales : analyse du travail et développement des compétences.

Anne VALENTIN : Master Responsable d'Ingénierie de Formation. Formatrice formation initiale et continue. Secteur de l'aide à domicile et du service à la personne.

VAE

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Tél. : 01 73 79 52 05 - Fax : 01 70 44 82 03
BDC.VAE@parmentieridf.fr

Organisme gestionnaire :
AFRIS Paris Parmentier
145, avenue Parmentier - 75010 PARIS
01 73 79 51 00

Association loi 1901,
déclarée à la préfecture de Paris le 3 novembre 1987
sous le numéro 87/3848
Siret : 349 972 638 000 10
APE : 8542 Z
N° d'activité : 11 75 13 819 75

Avec le soutien de

